

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-128 du 21 Mai 1976

portant intérim -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Pour compter du Lundi 17 Mai 1976, le Chef d'Escadron Vincent
GUEZODJE, Ministre de l'Enseignement du Premier Degré, assure l'intérim du
Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, pendant l'absence
du Lieutenant Philippe AKPO, et du Ministre de la Jeunesse, de la Culture
Populaire et des Sports, pendant l'absence du Capitaine François KOUYAMI.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 - SGG 6 - CS 6 - Ministères 11 -
CNR 4 - SPD 2 - DPE 2 - DGAJL 2 - INSAE 2 - IAA-IF-
DCCT-Gde.Ch. 4 - ONEPI 2 - JORPB 1 - MEFD 2 - MDRAC 2 - MJCPS 2 Cab-Mil 1